



POINT FORT

focus 2/20

mars

La protection de l'eau potable nécessite un paquet global



Conseiller national Kurt Fluri maire de Soleure, président de l'Union des villes suisses

La production d'eau potable propre est de plus en plus souvent un problème de taille pour les distributeurs d'eau communaux. La Confédération revoit actuellement l'homologation de quelque 30 produits phytosanitaires et fixe également pour les produits qu'elle interdit des valeurs seuils plus strictes pour l'eau potable avec effet quasiment immédiat. Le fongicide chlorothalonil en est un bon exemple. Mais le problème n'est pas pour autant réglé immédiatement. Les concentrations trop élevées en produits de la décomposition du chlorothalonil dans l'eau souterraine dureront encore entre dix et vingt ans. Les distributeurs d'eau se retrouvent donc dans tout le pays confrontés à des investissements de plusieurs millions pour pouvoir satisfaire aux valeurs limites plus strictes. Ces investissements sont actuellement répercutés sur les factures d'eau communales. Cela est en contradiction avec le principe pollueur-payeur décrit par la loi sur la protection des eaux.

Parmi les mesures possibles pour assurer la protection impérativement nécessaire des ressources naturelles en eau potable, certaines sont réclamées par deux initiatives populaires encore en cours de traitement: les initiatives «Pour une eau potable propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse». Selon

les informations actuelles, la population se prononcera sans contre-proposition sur ces initiatives qui comportent des exigences allant très loin. Une initiative parlementaire de la Commission de l'économie du Conseil des États et le message du Conseil fédéral relatif à l'évolution de la politique agricole à partir de 2022 proposent des trajectoires de réduction pour les produits phytosanitaires et des exigences environnementales supplémentaires pour les paiements directs. Les décisions essentielles sur la question ne seront toutefois très probablement prises qu'après les votations populaires sur les initiatives. Par ailleurs, aucun des objets législatifs actuels ne traite la question du financement des mesures nécessaires pour l'eau potable suivant le principe de causalité. Deux nouvelles motions déposées lors de la session de printemps abordent ce sujet.

Du point de vue de la politique communale, on a donc besoin d'un paquet global équilibré. Celui-ci doit d'une part réduire de façon contraignante l'application de produits phytosanitaires, engrais et biocides au moyen de trajectoires de réduction réalistes et ambitieuses. D'autre part, ces motions prévoient que les investissements dans des solutions techniques permettant de respecter la qualité de l'eau potable, qui resteront malgré tout nécessaires au cours des prochaines décennies, soient financées selon le principe de causalité. Le Parlement a encore la chance d'opposer à ces deux initiatives populaires une contre-proposition comportant ces deux éléments.



Chère lectrice, cher lecteur,

L'eau potable est un bien extrêmement précieux. Pourtant, en Suisse aussi, il devient de plus en plus compliqué de trouver de l'eau non polluée. Il est donc extrêmement urgent et important de prendre des mesures de protection. Les valeurs limites plus strictes introduites pour certaines substances posent toutefois des défis aux distributeurs d'eau communaux et exigent de ces derniers des investissements conséquents. Cela est en contradiction avec le principe pollueur-payeur décrit par la loi sur la protection des eaux.

De nombreuses interventions politiques en cours de traitement ont pour but d'améliorer la protection de l'eau potable. Le Parlement doit aussi voter un paquet global équilibré qui prévoie non seulement des trajectoires de réduction réalistes pour les polluants, mais tienne également compte de la question du financement selon le principe de causalité

Nous vous souhaitons bonne lecture!

Sommaire

- Point fort 1
- Interview 2
- Le thème 3
- L'UVS dans la ligne de mire 4
 - Agenda 5

INTERVIEW

«La qualité de l'eau est toujours bonne dans le Seeland»



Erich Fehr Maire de Biel / Bienne

Erich Fehr, né à Bienne, où il a aussi passé son enfance, est depuis le 1er janvier 2011 maire de Bienne. Il est membre du PS et a été de 1997 à 2008 conseiller municipal de Bienne et dans les années 2009/10 membre du conseil municipal à titre accessoire. Erich Fehr représente l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses au sein du comité de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP). Avant de devenir maire, Erich Fehr a dirigé pendant plus de dix ans la région Seeland et a été membre de la direction de l'administration fiscale du canton de Berne. Âgé de 52 ans, il est marié et n'a pas d'enfants.

Quelle importance a l'eau pour la ville de Bienne?

L'approvisionnement en eau potable a toujours été un moteur essentiel de la prospérité économique de la ville de Bienne. Jusqu'en 1875 environ, la ville était approvisionnée en eau potable par la source des Romains située au-dessus de la vieille ville. La croissance de la population a ensuite rendu nécessaire l'exploitation d'autres sources. Cette évolution a atteint son point culminant provisoire avec la construction de la station de conditionnement de l'eau du lac en 1975. L'approvisionnement en eau fait clairement partie des principaux éléments de la vie sociale et économique de la ville de Bienne.

D'où provient l'eau potable des Biennoises et Biennois?

84 % de l'eau potable de Bienne est tirée du lac de Bienne. Pour ce faire, l'eau est aspirée à 38 m de profondeur et préparée en plusieurs étapes à la station de conditionnement de l'eau du lac, à Ipsach. Les matières en suspension, micro-organismes et impuretés chimiques en sont largement extraits. Environ 12 % de l'eau potable de Bienne est de l'eau souterraine provenant de la station de captage d'eau de Gimmiz. L'eau de Gimmiz est si bien filtrée du fait de la nature même du sol qu'elle ne nécessite aucun traitement à l'exception d'une exposition aux rayons UV. Les 4 % restant de l'eau potable de Bienne proviennent de la source naturelle de la Leugène.

Dans beaucoup de points de captage d'eau potable du Seeland, on trouve des traces de chlorotalonil. Buvez-vous toujours sans hésiter l'eau du robinet?

L'approvisionnement en eau de la ville de Bienne se fait dans une forte proportion à partir de la station de conditionnement de l'eau du lac. L'eau du lac de Bienne a une bonne qualité initiale et est moins chargée en résidus de pesticides que l'eau souterraine du Seeland. Par ailleurs, on peut affirmer que la qualité de l'eau est toujours bonne dans le Seeland. Seules les valeurs limites ont changé, pas la qualité de l'eau potable en soi. Je continue donc à boire sans aucune hésitation l'eau du robinet.

Pour les distributeurs d'eau, il est de plus en plus difficile et coûteux de produire de l'eau potable propre à partir des eaux souterraines. Comment se présente la situation à Bienne?

La mise à disposition d'eau potable propre et conforme à la loi passe effectivement par des technologies toujours plus sophistiquées. En raison des influences de la société et de l'environnement, de plus en plus d'impuretés sont introduites dans le circuit de l'eau et celles-ci doivent être enlevées avec des moyens de plus en plus complexes. Le lac comme lieu de prise d'eau est moins sensible aux changements climatiques et est l'une des meilleures options pour ce qui est de la sécurité d'approvisionnement et de la qualité.

Mais le traitement nécessaire est plus coûteux que dans le cas des puits de pompage des eaux souterraines.

La Ville de Bienne mettra en service une nouvelle station de conditionnement de l'eau du lac en 2024. Cela signifie-t-il que dans l'avenir, on se passera entièrement de l'eau potable provenant des points de captage des eaux souterraines?

La nouvelle station de conditionnement de l'eau du lac sera l'une des plus modernes d'Europe pour ce qui est du conditionnement et garantira donc une très bonne qualité de l'eau. Dans le but d'avoir une haute sécurité d'approvisionnement, nous continuerons néanmoins à avoir recours aux captages des eaux souterraines et le cas échéant aussi aux captages d'eau de source.

À quoi ressemblera Bienne dans 20 ans?

Dans vingt ans, Bienne sera toujours la plus grande ville bilingue de notre pays. Elle verra s'accomplir une densification vers l'intérieur de qualité, car de plus en plus de gens viendront s'installer à Bienne – en raison du bilinguisme, mais aussi pour la combinaison entre haute école spécialisée, parc d'innovation et industrie dynamique. Concernant les formes de mobilité moderne, Bienne jouera un rôle pionnier et apportera sa contribution à la protection contre le changement climatique. Et ce n'est pas tout: le HC Bienne sera champion de Suisse de hockey sur glace!

THÈME

L'approvisionnement en eau potable en Suisse: défis actuels

Longtemps, une eau potable de qualité irréprochable a été une évidence. La progression du mitage urbain, l'utilisation des pesticides dans l'agriculture et les substances nocives émanant des ménages et de l'industrie pèsent toujours plus sur la qualité de l'eau potable. Les distributeurs d'eau sont de plus en plus mis au défi. Diverses interventions politiques ont toutefois le potentiel d'améliorer la protection des ressources.



Martin Sager Dipl. Ing. ETH, directeur de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE

La Suisse est considérée comme le château d'eau de l'Europe. Sur la quantité moyenne annuelle de précipitations (environ 60 milliards de m³), seul 1,5 % est utilisé en Suisse pour l'eau potable. Environ 40 % des quelque 900 millions de m3 d'eau puisés pour être distribués comme eau potable proviennent de captages de sources. 40 % supplémentaires sont pompés à partir des nombreux réservoirs aquifères. Les 20 % restants proviennent des lacs. Alors que la majeure partie de l'eau de source et de l'eau souterraine peut être distribuée aux consommateurs sans traitement sophistiqué, pour les eaux de surface, il est en revanche indispensable de procéder à un conditionnement en plusieurs étapes pour transformer l'eau brute en une eau potable de qualité irréprochable.

La mise à disposition et la distribution de l'eau potable en quantité suffisante et dans une qualité parfaite a longtemps été une évi-

dence, et les distributeurs d'eau travaillaient la plupart du temps sans que le public les perçoive. Ils se retrouvent pourtant de plus en plus confrontés à des conflits d'utilisation. La cause principale en sont la pression urbaine et l'agriculture, et l'espace pour les zones de protection nécessaires est de plus en plus restreint. Les conditions nécessaires pour fonctionner de manière optimale et sans panne sont une planification clairvoyante et suprarégionale, des infrastructures efficaces et adéquates et des collaboratrices et collaborateurs possédant une bonne formation professionnelle. Les défis actuels sont divers:

- résolution des conflits d'intérêts pour les captages d'eau existants (habitations, produits phytosanitaires et engrais provenant de l'agriculture, impuretés provenant des ménages et de l'industrie)
- évitement des répercussions négatives du changement climatique
- évitement des atteintes à la qualité de l'eau potable par des micropolluants
- préservation de la substance de l'infrastructure et garantie de financement
- préservation de la confiance des consommateurs en la qualité de l'eau
- · modernisation de la distribution d'eau par

la formation professionnelle, l'optimisation des processus et les ajustements structurels.

Afin de continuer à approvisionner dans l'avenir la population et l'économie suisses en eau de haute qualité aussi proche que possible de la nature, et ce en toute sécurité et à bon marché, il faut assurer et protéger les ressources en eau potable et gérer l'infrastructure de distribution durablement. Il est donc important d'assurer tant sur le plan juridique que sur celui de la planification les ressources en eau potable, la protection durable de la qualité des eaux souterraines, de source et de surface ainsi que la préservation des infrastructures et la professionnalisation.

Divers objets politiques actuels se consacrent au thème de l'eau potable et ont le potentiel d'améliorer la préservation des ressources. La réduction des apports d'impuretés dans les eaux souterraines et un durcissement des procédures d'autorisation des pesticides constituerait un premier pas important.

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE

La Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE se conçoit comme l'organisation technique qui œuvre pour ses membres issus du secteur de la distribution d'eau, de gaz et de chaleur. Elle regroupe quelque 600 distributeurs d'eau, qui à leur tour approvisionnent en eau potable 70 % de la population suisse.

www.ssige.ch

Vue d'ensemble des interventions politiques sur l'eau potable

Dans le domaine de la protection de l'eau potable, diverses interventions politiques sont en cours de traitement.

Dans son message au Parlement relatif à l'évolution de la politique agricole à partir de 2022 (PA22+), le Conseil fédéral propose des trajectoires de réduction des produits phytosanitaires et des exigences écologiques accrues pour les paiements directs.

L'initiative parlementaire 19.475 «Ré-

duire le risque de l'utilisation de pesticides» de la Commission de l'économie du Conseil des États veut améliorer la base de données et définir des trajectoires de réduction des produits phytosanitaires. La consultation publique court jusqu'à la mi-mai.

Dans des motions, les conseillers nationaux Kurt Fluri (PLR/SO) et Felix Wettstein (Verts/SO) demandent un financement selon le principe de causalité pour la mise à niveau des stations d'épuration d'eau potable.

L'initiative populaire «Pour une eau potable propre» veut que soient accordées des subventions aux seules exploitations agricoles qui ne mettent pas en danger la santé et l'environnement et ne polluent pas l'eau potable.

L'initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» vise à interdire l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture et l'entretien des paysages.

ACTUALITES

L'UVS dans la ligne de mire

Coronavirus: Le Parlement suspend sa session au bout de deux semaines



En raison de la pandémie de coronavirus, les Conseils fédéraux ont suspendu la session de printemps au bout de deux semaines. Plu-

sieurs obiets parlementaires sont ainsi bloqués. Des divergences perdurent en ce qui concerne le projet de prestations transitoires pour les chômeurs âgés. Les deux Conseils restent en désaccord sur les plafonds des prestations. Les propositions du Conseil des États sur la révision totale de la loi sur le CO₃ auraient dû être traitées au Conseil national lors de la troisième semaine de la session. L'adoption de cet objet est donc elle aussi reportée. D'autres objets pertinents pour l'Union des villes suisses ont fait l'objet de débats, mais ne sont pas encore actés, faute de vote final. Font partie de ceux-ci la proposition indirecte sur l'«initiative burka» ou la loi sur l'assurance invalidité.

Coronavirus: diverses mesures dans les villes et les communes



La crise du coronavirus place aussi les villes face à de gros défis. Au cours des derniers jours et des dernières semaines, elles ont pris de

très nombreuses mesures dans les domaines les plus divers. Elles travaillent avec grand engagement à faire respecter les directives de sécurité de la Confédération et des cantons, à informer la population par les canaux les plus divers, à soutenir l'économie locale, à protéger le personnel municipal et particulièrement les groupes à risque et à assurer que les services publics de base continuent malgré tout à fonctionner. Pour ses membres, l'Union des villes donne un aperçu avec des exemples de mesures et d'initiatives prises dans différentes villes. Celui-ci est accessible dans le domaine du site protégé par mot de passe.

www.uniondesvilles.ch

Une étude sur la croissance du trafic sur les routes nationales dans quatre villes



L'Office fédéral des routes OFROU a fait faire avec la collaboration de l'Union des villes suisses une étude qui à l'aide des exemples

des villes de Bâle, Berne, Lucerne et Saint-

Gall met en évidence les raisons de la forte croissance du trafic sur les routes nationales dans les régions urbaines au cours des dix dernières années. Pour l'Union des villes suisses, cette étude est une collecte de données précieuse, car elle confirme les liens causaux présumés qui existent entre le développement urbain et celui du trafic. Elle est non seulement une base pour d'autres travaux relatifs à l'organisation future de la mobilité dans les villes et les régions urbaines, mais aussi un appel à ne plus à l'avenir simplement laisser se faire les interactions entre urbanisme et trafic, mais à les organiser activement. Pour ce faire, tous les acteurs doivent apporter leur contribution: la Confédération, les cantons ainsi que les villes et les communes. L'Union des villes suisses a montré dans son étude «Comment la mobilité modèle les territoires urbains» ce que cela peut signifier concrètement pour les villes.

www.uniondesvilles.ch

Consultation sur la réforme de la LPP: préserver le niveau de la rente



Après l'échec d'une réforme de grande envergure de la prévoyance vieillesse en automne 2017, les partenaires sociaux se

sont donné pour tâche de définir des éléments fondamentaux pour une révision séparée du 2e pilier (caisse de pension). La réforme vient d'être mise en consultation. Au centre du train de mesures, on a la baisse du taux de conversion. Cette baisse est nécessaire pour réagir à l'allongement de l'espérance de vie. En même temps, de mesures compensatoires ont été définies pour maintenir le niveau de la rente. Il est à cet effet proposé de faire baisser la déduction de coordination et de modifier les taux des bonifications de vieillesse ainsi que d'introduire un complément de rente financé sur un mode solidaire pour les futurs retraités et retraitées. L'Union des villes suisses soutient le train de mesures. Le système de prévoyance ne pourra être maintenu en équilibre qu'au prix d'une adaptation rapide. Dans le même temps, il est décisif de maintenir le niveau de la rente, car une détérioration de la situation en matière de rente aurait pour conséquence que davantage de gens soient tributaires des prestations complémentaires.

www.uniondesvilles.ch

Brèves

Guide de la smart city

La population urbaine croît – l'urbanisation se développe. Les smart cities tentent de relever les défis qu'apportera l'avenir par des concepts globaux, innovants et économes en ressources. SuisseEnergie a mis au point un «Guide de mise en œuvre des initiatives Smart City en Suisse». Cet ouvrage se propose de faciliter le premier pas aux personnes de la politique, de l'administration et de la société civile.

www.zhaw.ch

Programme «Le nouveau Nous»

Près de la moitié de la population suisse est issue de l'immigration. Cette société diverse a besoin d'une culture publique. C'est la raison pour laquelle la Commission fédérale des migrations CFM lance pour fêter son 50e anniversaire son programme de soutien «Le nouveau Nous». Il soutient de projet ayant à voir avec la participation culturelle et un sentiment de communauté polyphonique. Le lancement doit avoir lieu le 4 juin 2020.

www.ekm.admin.ch

Architecture: concours ouvert

Hochparterre – la maison d'édition d'architecture, de planification et de design – se consacre dans son numéro de mars au concours de projets ouvert, qui menace de disparaître notamment en Suisse alémanique. Avec l'aide de trois partenaires d'interview de différentes communes, la revue réfute les préjugés et montre les forces de la procédure équitable.

www.hochparterre.ch (en allemand)

Planification des réseaux

Le réseau de transports publics est une tâche exigeante. C'est pourquoi les Zürcher Verkehrsbetriebe, les transports publics zurichois, ont fait participer la population à la planification de l'avenir des transports publics. La population a eu la possibilité de faire part de ses idées, de ses visions et de ses souhaits sur le thème de la mobilité. Les impulsions recueillies seront intégrées dans le travail des experts des transports.

www.vbz2050.ch (en allemand)

Agenda

Union des villes suisses UVS

27/28 août 2020 Journée des villes 2020 à Thoune

Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

26/27 août 2021 Journée des villes 2021

Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Sections de l'Union des villes suisses

Reporté Colloque de la Conférence des villes pour la mobilité à Berne

Date encore ouverte Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, info@skm-cvm.ch

Reporté Séminaire de printemps du Réseau Quartiers Vivants à Berne

Date encore ouverte Informations: Dominic Blumenthal, téléphone 031 356 32 32, netzwerk@lebendige-quartiere.ch

Divers

Reporté Energissima – Forum pour les représentants des communes et les députés à Bulle

Date encore ouverte Informations: www.energissima.ch

Reporté Conférence du jeu «Ville jouable» 2020 à Berne

Date encore ouverte Informations: www.pj.projuventute.ch

27 mai 2020 Journée à haute voie de la lecture

Informations: journee-de-la-lecture.ch

4 juin 2020 CFM programme «Nouveau Nous – Culture, Migration, Participation ».

Réunion d'information et soirée culturelle à Berne:

Informations: www.ekm.admin.ch

10 juin 2020 Séminaire «Plateformes de réservation: approches et moyens d'action

pour les cantons, les villes et les communes» à Berne

Informations: www.bwo.admin.ch

22 juin 2020 Favoriser la nature et agir contre le changement climatiquen à Bienne (Patronage: UVS)

Informations: www.pusch.ch

2 septembre 2020 Congrès national d'AEE SUISSE 2020 «Accélération! Plus d'élan pour

la révolution énergétique» à Soleure (Patronage: UVS)

Informations: www.aee-congres.ch

3 septembre 2020 Colloque asut «Suisse numérique: plus d'IoT ou IoT cauchemar» à Berne (Patronage: UVS)

Informations: www.asut.ch

Impressum

Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch